



Etabli: juin 1992

Mis à jour :

Ing. géomètre: Jean-Michel VUADENS, Monthey

COMMUNE DE VIONNAZ

CANTON DU VALAIS

# CADASTRE FORESTIER

PLAN NO 26

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du 23.MAI.2001

DELIMITATION DU PERIMETRE : RAPPO HUBERT  
RELEVÉ JUN 1992 ; BUREAU DE GEOMETRES J-M VUADENS

POUR APPROBATION DES DELIMITATIONS FORESTIERES



L'INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT



MONTHEY, OCTOBRE 1994

Jean-Michel VUADENS SA, Ing. EPF/SA et géom. officiel, Rue de Château-Vieux 5, 870 Monthey  
Tél. 026/72 36 16 Fax. 026/72 36 17

Mise en consultation : limite de la forêt en dehors des zones à bâtir .  
Mise à l'enquête : limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir .

